

handicap

Hôpital de jour : précieux mais pas assez reconnu

Face à des patients handicapés qui n'ont pas facilement accès aux soins, l'unité de Camille-Guérin répond à un vrai besoin. Mais les moyens manquent.

C'est un service unique dans la Vienne. L'hôpital de jour pour personnes handicapées, dans le bâtiment B de l'hôpital Camille-Guérin, a été créé en 2011 pour répondre à un besoin ciblé par les acteurs du handicap dans le département : les personnes handicapées ne trouvent pas forcément leur place dans la filière de soins classique. Difficultés de communication, troubles du comportement, stress important au contact de l'environnement hospitalier... Il n'est pas rare que ces personnes et leur entourage bousillent les bras. A terme, des pathologies se développent.

700 patients et 1.200 consultations à l'année

A l'hôpital de jour de Camille-Guérin, les patients trouvent, au contraire, un cadre rassurant (une petite unité, des professionnels formés qui prennent le temps...) et une réponse médicale adaptée. Les missions du Dr Agnès Michon et son équipe : accueillir (et rassurer), identifier les problèmes de santé éventuels, organiser des consultations, voire des interventions chirurgicales, en lien avec les différents services de l'hôpital Camille-Guérin.

« 55 % de nos consultations portent sur l'hygiène bucco-dentaire, c'est vraiment la porte



55 % des consultations organisées par le service concernent l'hygiène bucco-dentaire.

d'entrée », explique la chef de service. En cas d'intervention chirurgicale, et donc d'anesthésie, l'unité peut répondre à tous les cas de figure, « de la sédation consciente à l'anesthésie générale avec intubation, en passant par la prémédication et l'anesthésie générale sans intubation ».

Cette dernière approche, qui limite la durée de l'endormissement, est proposée depuis cinq mois. « C'est une vraie avancée pour les patients, qui récupèrent plus vite. »

Ouvert du lundi au vendredi, en journée (9 h-17 h), l'HIJH

accueille 700 personnes à l'année (pour 1.200 consultations), venus de toute la Vienne et des départements limitrophes, vivant à domicile ou en institution selon les cas.

En six ans, le service a clairement montré son utilité. Mais il atteint aujourd'hui ses limites. « On est au maximum de notre capacité », indique la responsable, qui n'y travaille qu'à mi-temps, comme le reste de l'équipe (deux infirmières, deux secrétaires).

Dans l'idéal, il faudra renforcer l'effectif. Oui mais voilà : selon Agnès Michon, l'unité coûte

déjà cher à l'hôpital Camille-Guérin, dans la mesure où, dit-elle, les actes médicaux qui y sont pratiqués ne sont pas valorisés (par l'Assurance-maladie) au même niveau que ceux des patients « lambda ».

« De tels services reposent davantage sur les bonnes volontés de chacun - sur des dentistes qui acceptent de facturer moins cher leur intervention, par exemple - que sur un modèle économique pérenne ». Le handicap, cause nationale, vous avez dit ?